



Réduire Fiscalité SCI Familiale

Par **clementine007**, le **04/09/2014** à **14:24**

Bonjour,

J'ai 40 ans et j'ai, depuis quelques années, acheté des chambres de bonnes dans le cadre d'une SCI Familiale pour préparer ma retraite en les finançant intégralement par crédit sur 15 ans.

Aujourd'hui, je n'en ai payé intégralement aucune et mon résultat foncier ne cesse d'augmenter (interets qui baissent, travaux effectués...) et viennent gonfler mon impot sur le revenu de manière (très) considérable si bien que j'ai du mal à m'acquitter de l'impôt. De surcroît cette situation devrait continuer de s'aggraver au fil des années et je suis plutôt inquiète.

Le premier bien qui devrait être remboursé et qui me permettra d'encaisser des revenus (et m'aidera à payer l'impôt) ne sera qu'en 2019 (puis les années précédentes).

Dans le détail : j'ai un bien en nom propre et les autres dans une SCI Familiale (7 autres). On m'a dit que je ne pouvais pas faire du meublé dans le cadre d'une SCI donc je loue les biens en vide.(pas de meublé en professionnel ou non professionnel, est ce une piste ?)

Je suis avec mon époux dans la SCI et nous arrivons à gérer et payer les remboursements ; seul l'impôt nous étouffe.

Nous souhaiterions éviter d'en vendre une (fiscalité sur les plus values).

NOus sommes locataires de notre résidence principale.

Question : comment optimiser notre fiscalité et éviter une hausse continue dans les années à

venir ?

Je souhaiterais exploiter toutes les formes de solutions avec vous si vous le souhaitez.

Merci d'avance.

Clémentine.